



FINALE DE COMITE DAMES PROMOTION /2

Samedi 3 Décembre 2011 à 14 heures 45

Organisation:

*Les paires sont réparties en 2 sections de 9 tables et 8 tables et demi ,
pour jouer 2 séances de 27 ou 24 donnes sans écran*

1^{ère} séance: 14 H 45 à 18 H 30

Repas

2^{ème} séance: 20 H 15 à 24 H 00

Les donnes sont préparées et dupliquées par la machine à dupliquer du Comité.

*Le dispositif de la 1^{ère} séance est fixé par le serpentini
Pour la deuxième séance, transfert classique de lignes*

Finale de Ligue

***Samedi 21 Janvier 2012 à ORTHEZ à 13h00
en simultané avec le Comité de Guyenne
Nombre de qualifiées : 20 à priori***

Classification:

Cette épreuve est classée en Catégorie 5

Commission d'appel:

Présidente Sylvie LANCEAU (idem EXCELLENCE)

Droits de participation:

30 Euros par paire *perçus, à la table, au début de l'épreuve*

Chèque à l'ordre du « Comité de l'Adour »

Arbitre : Jean-Claude LEGRIX-DECLE